

SECTION 1: IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:

GLUCONATE DE SODIUM

AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION:

Aucun

USAGE RECOMMANDÉ:

Additif de ciment

RESTRICTIONS D'UTILISATION:

Aucun

IDENTIFICATEUR DYU FOURNISSEUR:

Di-Corp

8750-53 Ave

Edmonton, AB T6E 5G2

780-440-4923

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:

780-468-4064

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION:

Non dangereux selon la partie 2 du HPR

SYMBOLE DE DANGER:

N'est pas applicable

MENTION D'AVERTISSEMENT:

N'est pas applicable

MENTION DE DANGER:

N'est pas applicable

CONSEIL DE PRUDENCE:

N'est pas applicable

AUTRES DANGERS:

Attention: Si de la poussière est créée pendant l'utilisation, cela peut créer un risque d'explosion de poussière.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE

NUMÉRO DE CAS

CONCENTRATION (p/p)

Gluconate de sodium

527-07-1

100%

SECTION 4: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU:

Enlever les vêtements contaminés et laver soigneusement la peau exposée avec de l'eau et du savon. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement à l'eau tiède doucement jusqu'à ce que l'irritation cesse. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

INGESTION:

Rincer la bouche et donner 1 à 2 verres d'eau. Si des symptômes apparaissent ou si une grande quantité est ingérée, consulter un médecin. Ne jamais rien faire avaler si la victime est inconsciente, perd rapidement conscience ou convulse.

INHALATION:

Déplacez-vous dans la zone exempte de poussière. Si la victime ne respire pas, si la respiration est irrégulière ou si un arrêt respiratoire survient, fournir de la respiration artificielle ou de l'oxygène par du personnel qualifié. Si les difficultés respiratoires ou la détresse persistent, consulter un médecin.

SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS/ QU'ILS SOIENT AIGUS OU RETARDÉS:

Aucun effet aigu connu sur la santé n'est attendu à la suite d'un contact avec ce produit.

MENTION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL:

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS:

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, un produit chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'éteindre.

AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS:

Aucun.

DANGERS SPÉCIFIQUES:

DANGER DE POUSSIÈRE COMBUSTIBLE POTENTIEL. La matière en poudre peut former un mélange explosif poussière-air, qui peut être enflammé par une chaleur ou une flamme. Lors de l'évaluation du risque d'explosion de poussières d'un procédé ou d'un échantillon spécifique, les facteurs importants à prendre en compte sont la taille et la forme des particules, la concentration de poussière, la nature des impuretés, la concentration en oxygène, l'humidité et le confinement.

PRODUITS LA COMBUSTION DE DANGEREUX:

Du formaldéhyde, des oxydes de carbone, des oxydes d'azote et d'autres vapeurs irritantes et toxiques peuvent se former lors d'un incendie.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:

Appareil respiratoire autonome requis pour le personnel de lutte contre l'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Porter un équipement de protection approprié, y compris une protection des yeux et des voies respiratoires. Éliminer les sources d'inflammation. Éviter la génération de poussières pendant le nettoyage. Un produit humide peut créer un risque de glissade.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Recueillir le matériel sec par le vide ou en balayant et en pelletant. Recueillir le matériel non contaminé pour le reconditionnement. Recueillir le matériel contaminé dans un contenant approuvé pour l'élimination. Rincer abondamment la zone de déversement avec de l'eau une fois que toutes les traces de matériau ont été balayées.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE MANUTENTION

Éviter le contact avec les yeux ou un contact prolongé avec la peau. Utilisez une bonne hygiène personnelle et un bon entretien. Éviter la formation de poussière. Évitez de respirer la poussière. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Si le matériau est broyé, coupé ou utilisé dans une opération susceptible de générer des poussières, utiliser une ventilation aspirante locale antidéflagrante appropriée.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'écart des matières incompatibles.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITS D'EXPOSITION:

Pas d'information disponible.

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE APPROPRIÉS:

À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Si les opérations de l'utilisateur génèrent de la poussière, utiliser une enceinte de traitement, une ventilation par aspiration à la source ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs sous les limites.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES:

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Masques à poussière approuvés recommandés pour les niveaux de poussière inférieurs à la TLV. Utiliser un respirateur à filtre à particules correctement ajusté et conforme à une norme approuvée si les concentrations atmosphériques excèdent la valeur TLV ou si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

PROTECTION DE LA PEAU:

Préférence personnelle.

PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE:

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION:

Des vêtements de protection requis pour empêcher le contact. Assurez-vous que la station de lavage des yeux et la douche d'urgence sont disponibles.

SECTION 9: PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

APPARENCE:

Poudre beige

ODEUR:

Inodore

SEUIL OLFACTIF:	N'est pas applicable
pH:	6,5 – 7,5
POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION:	Indisponible
POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET DOMAINE D'ÉBULLITION:	Indisponible
POINT D'ÉCLAIR:	Indisponible
TAUX D'ÉVAPORATION:	N'est pas applicable
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE ET GAZ):	Indisponible
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIBILITÉ:	Indisponible
TENSION DE VAPEUR:	Indisponible
DENSITÉ DE VAPEUR:	Indisponible
DENSITÉ RELATIVE:	Indisponible
SOLUBILITÉ:	Soluble dans l'eau
COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU:	Indisponible
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:	>200°C
TEMPÉRATURE DE DECOMPOSITION:	>195°C
VISCOSITÉ:	N'est pas applicable

SECTION 10: STABILITY AND REACTIVITY

RÉACTIVITÉ:	Non réactif dans des conditions normales de stockage et de transport.
STABILITÉ CHIMIQUE:	Stable dans des conditions normales de stockage et de transport.
RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES:	Ne se produira pas dans des conditions normales.
CONDITIONS À ÉVITER:	Tenir à l'écart de la lumière directe du soleil, de l'air humide, de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES:	Oxydants forts.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:	Indisponible.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ PRODUIT:	DL50 (orale, rat) > 2000 mg / kg
CONTACT AVEC LE PEAU:	Aucun effet attendu. Peut provoquer une irritation et des rougeurs chez les personnes sensibles.
CONTACT AVEC LES YEUX:	Peut causer une légère irritation.
INGESTION:	Peut causer une irritation si de grandes quantités sont avalées. Des nausées et des douleurs à l'estomac peuvent survenir.
INHALATION:	La poussière peut causer de l'irritation, notamment de la toux et des éternuements.
CARCINOGENÉICITÉ:	Non considéré comme cancérigène selon le CIRC, le NTP ou l'OSHA.
TERATOGENICITY:	Pas d'information disponible.
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION:	Pas d'information disponible.
MUTAGÉNÉICITÉ:	Pas d'information disponible.
TOXICITÉ CHRONIQUE:	Pas d'information disponible.
EFFETS DES ORGANES CIBLES:	Aucun connu.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ECOTOXICITÉ:	Indisponible.
PERSISTANCE ET DEGRADATION:	Indisponible.

POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE:	Indisponible.
MOBILITÉ DANS LE SOL:	Indisponible.
AUTRES EFFETS NOCIFS:	Indisponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de déterminer si le matériau répond aux critères de déchets dangereux au moment de l'élimination.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG :	Non réglementé
DOT :	Non réglementé
IATA :	Non réglementé
IMDG :	Non réglementé
NUMERO ONU:	N'est pas applicable
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:	N'est pas applicable
CLASS DE DANGER:	N'est pas applicable
GROUPE D'EMBALLAGE:	N'est pas applicable
TERMS DE CODE MARITIME INTERNATIONAL:	N'est pas applicable
TRANSPORT EN VRAC:	N'est pas applicable
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:	Aucun.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

LIS/LES:	Sur la liste.
CLASS DE SIMDUT 1988:	Aucun
TSCA:	Sur la liste.

SECTION 16: OTHER INFORMATION

DATE DE PRÉPARATION: 25 juillet 2018

AVIS: Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite.